



VILLE DE VERSOIX
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Versoix, le 25 février 2021

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil
municipal

PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,
Nous vous confirmons que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire, le

**lundi 8 mars 2021 à 20h00
à la salle communale de Lachenal (salle du bas)**

Cette séance se tiendra dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur. Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance. Le public sera quant à lui limité à 5 personnes maximum.

ORDRE DU JOUR :

1. Exhortation et introduction
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de la séance du 14 décembre 2020
4. Communications du Bureau du Conseil municipal
5. Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 50'000.- destiné aux bons de consommation
6. Crédit de CHF 33'000 destiné à la réfection du revêtement de la pataugeoire
7. Crédit de CHF 70'000 destiné au remplacement des buts de football du CSV et du stade municipal
8. Crédit d'étude de CHF 65'710 destiné à l'aménagement du parc du Molard
9. Crédit d'étude de CHF 30'000 destiné à l'étude d'aménagement du secteur Colombières-Lachenal
10. Plan de site de la Branvaude : préavis du Conseil municipal

11. Indemnités allouées aux conseillers municipaux
12. Election d'un membre du Bureau du Conseil municipal
13. Motions
14. Résolutions
15. Questions
16. Membres suppléants dans les Conseils municipaux : prise de position du Conseil municipal
17. Communications du Conseil administratif
18. Communications des membres du Conseil municipal
19. Divers

Parole au public

Avec les cordiaux messages du Président,



Yves Richard

Président du Conseil municipal